



**HAL**  
open science

## L'union de la gauche (n')aura (pas) lieu

Yann Sambuis

► **To cite this version:**

| Yann Sambuis. L'union de la gauche (n')aura (pas) lieu. 2022, 10.58079/pjop . halshs-04653489

**HAL Id: halshs-04653489**

**<https://shs.hal.science/halshs-04653489>**

Submitted on 18 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'union de la gauche (n')aura (pas) lieu**

« Candidatures dissidentes ». Dès le lendemain de la conclusion de l'accord électoral de la Nouvelle union populaires, écologique et sociale (Nupes), le 7 mai 2022, l'expression devient l'épouvantail de la toute jeune union des gauches. A l'image du *Monde* [1], la presse s'interroge sur les « nœuds de discorde » et « tensions persistantes » qui pourraient fragiliser l'alliance entre la France insoumise, les écologistes, les socialistes et les communistes. Alors que la Nupes cherche à se placer dans la lignée des grandes alliances de gauche du passé, et notamment celles de la Troisième République – Front Populaire de 1936 revient comme un véritable leitmotiv, volant la vedette aux références plus récentes que sont l'union de la gauche mitterrlandienne ou la « gauche plurielle » de Lionel Jospin – ces expériences du passé peuvent nous aider à mettre en perspective le poids des inévitables dissidences locales dans les résultats nationaux. Une alliance politique nationale n'est en effet jamais lisse, et la concurrence des enjeux locaux et nationaux la rend même toujours imparfaite.

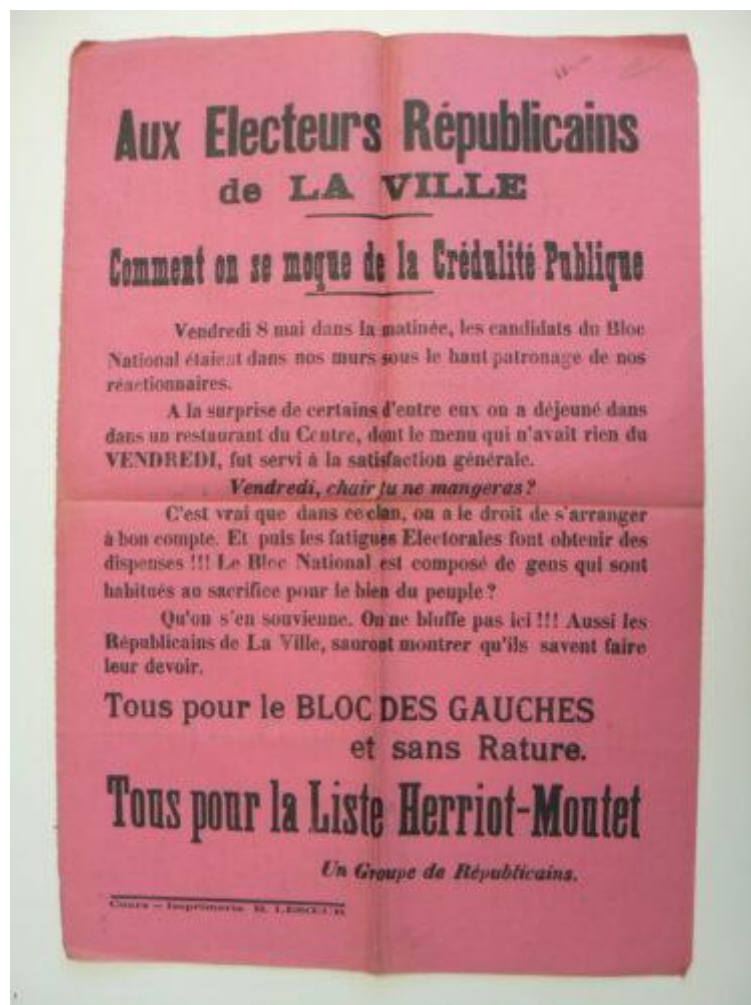
Dans ce billet, je souhaite donc m'interroger sur les imperfections locales des alliances de gauche, à travers deux exemples victorieux régulièrement convoqués pour analyser la construction de la Nupes : ceux du Cartel des gauches de 1924, qui réunit derrière le parti radical les gauches réformistes, socialistes SFIO et indépendants notamment, et du Rassemblement populaire de 1936, alliance menée par la SFIO et qui rassemble les gauches des radicaux aux communistes, dont la victoire débouche sur le gouvernement de Front populaire du printemps 1936. J'examinerai la manière dont se mettent en place ces alliances électorales à Lyon, ville que j'ai étudiée dans ma thèse de doctorat d'histoire [2], afin de déterminer comment le contexte local influence la réalisation concrète des accords nationaux, et dans quelle mesure les dissidences éventuelles peuvent modifier les résultats.

### **1924 : le fief du chef du Cartel est un laboratoire de l'union des gauches malgré les tensions locales entre radicaux et socialistes**

Au lendemain de la Grande Guerre, l'alliance historique entre les gauches françaises se fissure. Alors que les premières années du siècle avaient vu s'installer la pratique du Bloc des gauches, réunissant avec plus ou moins de succès radicaux et socialistes – c'est cette union des gauches qui permet en 1914 la mise en place d'un impôt progressif sur le revenu –, l'union sacrée du temps de guerre débouche sur la constitution d'un Bloc national, large alliance des droites républicaines et du centre, y compris une partie des radicaux. Sa victoire écrasante aux élections législatives de novembre 1919 marque le retour de la droite au pouvoir pour la première fois depuis l'Affaire Dreyfus.

C'est en réaction à cette débâcle que se constitue le Cartel des gauches. Maire de Lyon depuis 1905, Edouard Herriot, figure montante de l'aile gauche radicale, est élu à la tête de son parti en décembre 1919. Au début des années 1920, confronté à la division de son parti entre les partisans du bloc national et ceux de l'alliance avec les socialistes, il utilise sa ville et le département du Rhône comme un « laboratoire pour initier le rapprochement des gauches auquel il aspirait au niveau national [3] ». Malgré un contexte locale tendu, les socialistes ayant tenté en 1920 de renverser le maire radical, puis s'opposant régulièrement à ses propositions au Conseil municipal, même après la scission du congrès de Tours [4], Herriot initie un

rapprochement dès 1922. C'est un geste symbolique qui initie la réconciliation : le maire de Lyon adresse à la fédération SFIO du Rhône un message officiel pour s'associer à la commémoration de la mort de Jean Jaurès, le 31 juillet [5]. Le rapprochement se concrétise politiquement à l'été 1923, avec un basculement de majorité au sein du Conseil général du Rhône : gouvernant jusque-là avec l'appui des droites modérées et de quelques socialistes, indépendants ou dissidents exclus de la SFIO avant le congrès de Tours, le bureau radical démissionne pour provoquer l'élection d'une nouvelle direction mêlant radicaux, socialistes indépendants et SFIO. L'alliance entre radicaux et socialistes prend donc forme six mois avant le début du processus qui mène à la constitution nationale du Cartel en février 1924.



Affiche de soutien à la liste de Cartel des gauches menée par Edouard Herriot (parti radical) et Marius Moutet (SFIO), avril 1924, Archives départementales du Rhône, 3M1684.

Aux élections législatives du 10 mai 1924, qui ont lieu pour la dernière fois à la proportionnelle au scrutin de liste départemental, Herriot peut donc se présenter à la tête d'une liste de large union – sans les communistes, bien sûr –, réunissant 7 radicaux et 6 socialistes SFIO, dont d'anciens dissidents récemment réintégrés, et soutenue par plusieurs petites formations de gauche [6]. Cette large union n'exclut pas pour autant la présence de candidatures dissidentes à gauche : en témoigne la présence d'une liste de « concentration républicaine de gauche »,

menée par le professeur Jean Appleton, figure des milieux républicains et de la Ligue des Droits de l'Homme à Lyon, ancien conseiller municipal proche de la majorité radicale, et le républicain libéral Valansio. Si cette candidature s'explique sans doute en partie par la déception de son leader de ne pas s'être vu proposer une place par les cartellistes [7], elle manifeste aussi la volonté de porter une voix de centre-gauche libérale et originale, refusant à la fois le bloc national et l'alliance avec les socialistes [8].

Malgré cette dissidence, la victoire de la liste de Cartel est écrasante : Herriot arrive premier avec 112 800 voix [9], le candidat le mieux placé de la liste de bloc national 60 212 voix, le communiste Lévy, 16 315, et Valansio, 7 695. La liste du Cartel est intégralement élue. Perçue comme l'expression d'ambitions personnelles et porteuse d'un programme trop modéré dans un contexte d'exacerbation du clivage gauche-droite autour des questions de la politique internationale et du pouvoir exécutif, la liste de Valansio et Appleton – mais peut-on vraiment la considérer comme une dissidence de gauche, Valansio se présentant jusque-là sur des listes de droite modérée et Appleton ayant déjà rompu avec les radicaux ? – n'a aucun impact sur le résultat final, même s'il convient de souligner que le mode de scrutin favorise les enjeux nationaux et limite l'impact de leur ancrage local dans leur arrondissement de Lyon.

### **1936 : le Front populaire ne résiste pas aux rivalités locales**

En 1936, la situation est bien différente. Si une large alliance des gauches est conclue à l'échelle nationale, des radicaux aux communistes, Herriot n'en est ni le leader, ni l'un des partisans. La décennie précédente a été marquée à Lyon par une succession de crises opposant Herriot aux conseillers municipaux issus de la SFIO, et le maire radical est en froid avec les socialistes lyonnais. Ayant accepté, lors de la rupture du premier Cartel en 1926, puis après l'échec du second en 1934, de rejoindre des gouvernements d'union nationale où le parti radical travaille avec les droites modérées, il est d'autant moins favorable au Rassemblement populaire que celui-ci inclut les communistes et que les radicaux intègrent *a posteriori* une alliance déjà conclue entre SFIO et PCF.

Lors des élections municipales de mai 1935, c'est ainsi une campagne très violente qui oppose Herriot à une alliance entre socialistes et communistes [10], qui l'accusent tour à tour de préparer en secret une alliance avec les droites et d'être l'allié objectif des ligues d'extrême-droite que le gouvernement d'union nationale auquel il a accepté de participer après le 6 février 1934 tarde à dissoudre. *L'Avenir* socialiste, organe local de la SFIO, multiplie les attaques, publiant notamment dans son numéro du 4 mai 1935 une série de caricatures d'Herriot [11], et appelant la semaine suivante à « faire échec au maire sortant [12] ». L'issue du scrutin est certes une très grande victoire des radicaux, qui emportent une large majorité, avec 35 sièges contre 8 aux socialistes et 14 aux modérés. Mais cette victoire est obtenue avec, dans certains arrondissements, le recours à l'appui des droites contre les socialistes, et Herriot lui-même est pour la première fois de sa carrière contraint à un second tour – il est vrai qu'il se présente désormais dans le troisième arrondissement, bastion socialiste. Surtout, la brouille avec les socialistes lyonnais s'amplifie : si Herriot laisse avec une « réserve bienveillante [13] » son parti basculer du côté du Rassemblement populaire lors de la réunion du comité exécutif radical du 19 juin 1935, qui annonce la décision officielle, le 3 juillet, de rallier les manifestations du 14 juillet pour la défense de la République contre le fascisme, il organise à Lyon l'après-midi une manifestation radicale indépendante du cortège commun du matin, tentative qui se solde

par un échec puisqu'elle ne réunit que quelques centaines de personnes contre plusieurs milliers pour la manifestation unitaire, dont de nombreux radicaux [14].



Caricature de Teyvar, *L'Avenir Socialiste*, 4 mai 1935

Dans ce contexte, on comprend les difficultés rencontrées dans l'application de l'accord électoral. A Lyon, comme dans la plupart des circonscriptions françaises où les gauches ont de bonnes chances, il n'est pas question de candidature unique : l'accord prévoit que le candidat du Rassemblement populaire le mieux placé au premier tour bénéficie au second tour du désistement des deux autres. Tout juste assiste-t-on à un ajustement des candidatures visant à éviter que des cadres des partis alliés ne s'affrontent directement, à l'image d'André Philip, nouveau leader de la SFIO à Lyon – et qui n'est pas étranger aux tensions entre Herriot et les socialistes, puisqu'il rompt avec la politique d'apaisement de ses prédécesseurs pour une politique d'affrontement, y compris au prix de la rupture des alliances nationales [15] –, qui change de circonscription pour ne pas être opposé au radical Alfred Jules-Julien, proche d'Herriot – on peut noter qu'il avait été largement battu aux précédentes élections législatives, ce qui peut aussi expliquer le changement de circonscription.

A l'issue du premier tour, l'accord se rompt ainsi dans six des dix circonscriptions de Lyon. Dans les troisième, quatrième, cinquième, septième et huitième circonscriptions, la SFIO refuse de retirer ses candidats alors que le candidat radical est le mieux placé, prétextant un vote de la fédération départementale qui prévoyait de ne se retirer qu'en cas de risque de victoire d'un candidat de droite, en contradiction avec l'accord national.

Dans la huitième circonscription ils reçoivent le soutien du PCF, qui respecte partout ailleurs l'accord national, le radical Richard ayant publiquement dit son opposition au Rassemblement populaire et son intention de s'allier aux modérés en cas d'affrontement avec la SFIO, ce qu'il fait, emportant la victoire. Enfin, dans la neuvième circonscription, c'est le radical Massimi, lui aussi opposé à l'alliance à gauche, qui se maintient face au communiste Félix Brun arrivé en tête, ce qui lui vaut d'être exclu de son parti. Dans les troisième et septième circonscriptions, le report au moins partiel des voix communiste permet au candidat radical arrivé en tête de l'emporter, tout comme le communiste Brun dans la neuvième, qui reçoit l'appui d'une partie des électeurs radicaux qui refusent de suivre Massimi dans son alliance avec la droite. En revanche, dans la quatrième circonscription, c'est André Philip, qui a refusé de se retirer en rupture avec les accords nationaux, qui est élu face à un radical, et la maintien du candidat socialiste dans la cinquième circonscription, le secrétaire départemental Eugène Gendre, permet l'élection du candidat de droite modérée Alfred Elminger, pourtant arrivé quatrième au premier tour, avec le soutien de dissidents radicaux opposés à l'alliance à gauche.

Or si le parti radical sanctionne les candidats qui ont refusé de se retirer ou ont basculé à droite, il n'en est rien à la SFIO, ou André Philip, élu après avoir rompu l'accord de désistement, et Eugène Gendre, qui a provoqué la défaite des gauches dans la cinquième circonscriptions, sont maintenus à la tête de la fédération départementale. L'effet des ruptures d'alliance est cependant à nuancer, puisque ce n'est finalement que dans la cinquième circonscription que la situation profite aux droites. Ailleurs, l'affrontement a lieu entre candidats de gauche uniquement lorsque la victoire d'un d'entre eux est assurée. La dissidence des radicaux les plus centristes et le maintien par ambition personnelle [\[16\]](#) des leaders socialistes locaux n'empêchent pas l'élection de candidats du Rassemblement populaire dans la mesure où ils ont lieu dans des circonscription où les droites n'ont aucune chance de victoire. Mais la situation de la cinquième circonscription, comme celle de la huitième, où le candidat radical l'emporte avec le soutien des droites au prix d'une rupture avec son parti, illustrent le poids du contexte local dans la mise en place des accords nationaux, qui doivent partout composer avec les réalités du terrain politique.

### **Conclusion : de la nécessité d'une analyse politique multiscalaire**

A la lumière de ces deux exemples, il est donc évident que le contexte local influence la mise en place dans les circonscriptions des accords négociés à l'échelle nationale par les partis. Plusieurs paramètres entrent en jeu : les ambitions personnelles des notables locaux, bien sûr, mais aussi les rivalités en inimitiés qui peuvent s'opposer à un désistement en faveur d'un adversaire, et le degré d'indépendance des fédérations locales par rapport aux directions nationales des partis.

A ce titre, les exemples des trois grands partis de la gauche de l'entre-deux-guerres sont éloquentes. Le parti radical est un parti de notables où l'échelon local joue un rôle essentiel, avec des comités locaux très autonomes – l'organisation du parti sous les présidences d'Herriot et Daladier n'a qu'en parti fait admettre l'idée d'une discipline partisane, que ce soit chez les parlementaires ou dans les fédérations départementales – qui peuvent aisément entrer en dissidence. A l'opposé, le PCF, construit sur la doctrine du centralisme démocratique, est une organisation très hiérarchisée, où chaque échelon agit comme une courroie de transmission des ordres du Komintern, même si les électeurs peuvent choisir de ne pas suivre les consignes,

comme en témoigne le report d'une partie des voix sur André Philip en 1936 alors que le parti condamnait son maintien. Enfin, la SFIO est en théorie un parti centralisé, mais ses cadres locaux peuvent prendre des libertés, comme en témoignent les maintiens non sanctionnés de candidats socialistes face aux radicaux lors des mêmes élections. Cette liberté a toutefois des limites : dans la première circonscription, après une campagne de premier tour marqué par des attaques mutuelles, le candidat socialiste se retire lors des élections de 1936 pour permettre la réélection d'Herriot face à Francillon, représentant de l'aile droite de la Fédération républicaine et proche de l'Action française [17], arrivé en tête au premier tour. Pour la direction du Rassemblement populaire, il était inconcevable de faire battre le chef historique du parti radical, au risque de perdre le soutien du parti.

La transposition locale des accords nationaux est donc le résultat d'un équilibre entre les réalités politiques locales et la capacité ou non des directions partisans à faire exécuter leurs consignes. Si le refus d'appliquer les accords a peu de conséquences à l'échelle nationale – j'entends par là que le candidat élu est issu d'un des partis alliés, même si plusieurs s'affrontent au passage – là où la gauche est certaine de gagner, l'exemple de la cinquième circonscription du Rhône illustre l'importance de la capacité des partis à faire appliquer une discipline par les candidats et par les électeurs lorsque la situation présente un risque. A ce titre, on note que l'élection de 1924 est bien plus favorable, à Lyon, au Cartel que celle de 1936 ne l'est au Front Populaire. En 1924, une alliance disciplinée et menée par Herriot, remporte tous les sièges du département alors qu'elle ne représente que 42 % des voix à l'échelle nationale. En 1936, l'union des gauches, dont Herriot est un soutien très modéré et qui se réalise imparfaitement en raison des dissidences de candidats socialistes, laisse échapper trois sièges à Lyon, deux en faveur des modérés et un au profit d'un radical dissident, auxquels on pourrait ajouter dans le département du Rhône le siège emporté par Laurent Bonnevey dans l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône, et cela malgré un score national de 58 %.

Je me garderai bien de tirer de cette rapide étude quelque conclusion que ce soit pour le scrutin à venir. Elle permet néanmoins de mettre en perspective les exemples souvent idéalisés des unions de la gauche du passé et de montrer que, d'une part, la gauche est toujours plus forte lorsqu'elle est unie mais, d'autre part, les alliances nationales doivent toujours composer avec un contexte local, qui peut être plus ou moins favorable à l'émergence ou au maintien de candidatures dissidentes. Ces imperfections dans la traduction locale des accords nationaux sont une situation normale, et doivent être prises en compte par les commentateurs et les appareils partisans. L'étude des situations politiques ne peut faire l'économie, même lors des scrutins nationaux, d'une analyse multiscalaire prenant notamment en compte l'échelle locale.

---

[1] Laurent Telo, « Elections législatives 2022 : à gauche, derrière l'unité, les premiers conflits et foyers de dissidence », *Le Monde*, 11 mai 2022, [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/05/11/elections-legislatives-a-gauche-derriere-l-unite-les-premiers-conflits-et-foyers-de-dissidence\\_6125597\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/05/11/elections-legislatives-a-gauche-derriere-l-unite-les-premiers-conflits-et-foyers-de-dissidence_6125597_823448.html), consulté le 11 mai 2022 à 23h30.

[2] Yann Sambuis, *Edouard Herriot et les forces politiques lyonnaises, 1904-1957*, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2021.

[3] Jean-Etienne Dubois, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt*, Clermont-Ferrand, France, Université Blaise Pascal, 2013.

[4] Yann Sambuis, *Edouard Herriot et les forces politiques lyonnaises, 1904-1957*, *op. cit.*, p. 217-231.

[5] Archives départementales du Rhône (ADR), 4M535, rapport du commissaire spécial au ministre de l'Intérieur, 31 juillet 1922.

[6] Yann Sambuis, *Edouard Herriot et les forces politiques lyonnaises, 1904-1957*, *op. cit.*, p. 235.

[7] Michel Soulié, *Le Cartel des gauches*, Paris, J. Dullis, 1974.

[8] Jean-Etienne Dubois, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ?*, *op. cit.*, p. 59-60.

[9] *Le Salut Public*, 11-12 mai 1924. La possibilité de panachage aboutit à des scores différents pour les candidats d'une même liste, je donne ici le score du mieux placé.

[10] Yann Sambuis, *Edouard Herriot et les forces politiques lyonnaises, 1904-1957*, *op. cit.*, p. 323-341.

[11] *L'Avenir socialiste*, 4 mai 1935.

[12] *L'Avenir socialiste*, 11 mai 1935.

[13] Gilles Vergnon, « Edouard Herriot et le Front Populaire : rendez-vous manqué, déplacement d'intérêt et bienveillance », in Bruno Benoit, *Edouard Herriot en quatre portraits. Le Lyonnais, l'humaniste, le politique et l'europpéen*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p 187.

[14] Yann Sambuis, *Edouard Herriot et les forces politiques lyonnaises, 1904-1957*, *op. cit.*, p. 348.

[15] Bruno Benoit, « André Philip et Lyon », in Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, *André Philip, socialiste, patriote, chrétien*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005.

[16] C'est, pour Jérémy Faure, la principale explication des maintiens de Philip et Gendre, qui ne pouvaient pas se permettre, en tant que dirigeants locaux, de se retirer sans combattre face à des radicaux dont ils étaient parmi les principaux contempteurs. Voir Jérémy Faure, *Le Front populaire à Lyon et autour de Lyon : événements, images et représentations (avril-juillet 1936)*, IEP de Lyon., Lyon, 1998, p. 60.

[17] Laurent Bonnevey, *Les Mœurs politiques dans le Rhône au début du XXe siècle, 1898-1945*, Lyon, ADR, 10J11, 1950, p. 247.